



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 1 - 2020

## MARCHÉ DU TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION ACTIVE



Les actifs occupés sont beaucoup plus nombreux que les emplois dans les territoires français frontaliers du canton de Genève. Ce caractère résidentiel s'est renforcé en 10 ans sous l'effet du développement du travail transfrontalier. Le déséquilibre du marché du travail est particulièrement important pour certaines professions et concerne principalement les cadres. Le relatif équilibre pour d'autres professions s'explique par l'emploi d'actifs venant de zones françaises voisines. En lien avec cette situation du marché du travail, les cadres sont notamment plus concentrés à proximité de la frontière.

Au cours des dernières décennies, les emplois ont eu tendance à se concentrer dans les plus grandes agglomérations, tandis que les couronnes ont accueilli l'essentiel de la croissance démographique. De plus en plus, ces territoires deviennent dépendants les uns des autres vis-à-vis de l'emploi ou de la main-d'œuvre. Ce phénomène se traduit localement par un déséquilibre entre l'emploi présent et le nombre d'actifs occupés. Le rapport entre ces deux grandeurs (appelé taux de couverture de l'emploi, voir *Sources et méthodes*) est élevé dans les pôles d'activités économiques et, à l'inverse, faible dans les zones qui remplissent des fonctions plutôt résidentielles. C'est le cas dans la périphérie française du canton de Genève. Cette tendance est largement accentuée pour deux raisons. La première tient au statut et au dynamisme de Genève en tant que grand centre économique, la seconde renvoie à la situation géographique particulière de l'agglomération genevoise, qui la conduit à s'étendre de plus en plus en France voisine.

## BEAUCOUP PLUS D'HABITANTS QUI TRAVAILLENT QUE D'EMPLOIS EN PÉRIPHÉRIE DE GENÈVE

Dans les communautés de communes (CC) et communauté d'agglomération (CA) d'Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de couverture de l'emploi s'établit, en moyenne, à 85 emplois pour 100 actifs occupés en 2016. Le déséquilibre s'amplifie, ce ratio ayant connu une baisse de plus de 4 points en 10 ans.

En 2016, 227 300 personnes résident en Auvergne-Rhône-Alpes à moins de 20 km du canton de Genève, tout en disposant d'un travail. Cet espace offre en comparaison beaucoup moins d'emplois, de l'ordre de 131 000, soit un rapport de 58 emplois pour 100 actifs occupés. Au sein de cette zone, certaines intercommunalités (ou EPCI, voir *Sources et méthodes*) comptent désormais moins d'un emploi pour deux résidents en emploi, à l'image de la communauté d'agglomération (CA) du *Pays de Gex*, des CC du *Genevois*, du *Pays de Cruseilles*, d'*Arve et Salève*, d'*Usses et Rhône*, de *Fier et Usses* et des *Quatre Rivières*. Le ratio s'établit même à un tiers dans la CC de la *Vallée Verte*, située dans le *Haut-Chablais*. Ces territoires font partie des 10 % d'EPCI français où les taux de couverture de l'emploi sont les plus bas.

Dans le canton de Genève, à l'opposé, le nombre d'emplois offerts dépasse très largement celui de la population active occupée résidente avec un rapport de 190 pour 100<sup>1</sup>. En regard, la concentration de l'emploi est largement moins prononcée dans de grandes métropoles françaises comme Lyon (120 pour 100), Lille (115 pour 100) ou même Toulouse (135 pour 100) ou dans les autres agglomérations suisses comme Lausanne (133 pour 100), Bâle (142 pour 100, partie suisse de l'agglomération), Berne (151 pour 100) et Zurich (137 pour 100). Dans le district de Nyon, le taux de couverture de l'emploi est plus faible (99 pour 100).

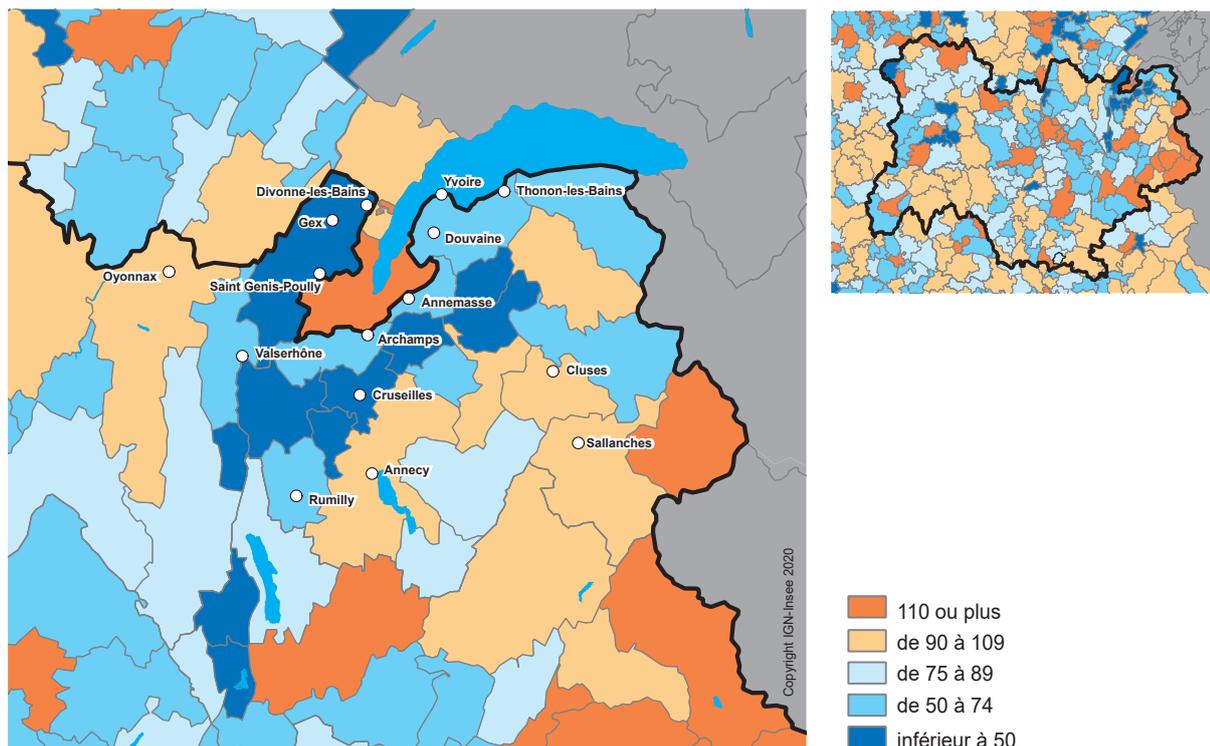
L'attractivité du canton de Genève s'est renforcée progressivement : en 2005<sup>2</sup>, la part des emplois occupés par des travailleurs frontaliers étrangers était de 15 % et, en 2008<sup>3</sup>, de 19 %. Entre 2013 et 2017, on estime, en moyenne annuelle, que 26 % des travailleurs du canton sont détenteurs d'un permis frontalier et que 62 % sont des résidents, le solde étant formé de navetteurs provenant d'un autre canton (dont un sur deux depuis le district de Nyon) ou de Suisses qui résident en France voisine.

<sup>1</sup> Moyenne 2013-2017 pour le canton de Genève et les agglomérations suisses.

<sup>2</sup> Cf. OCSTAT - T 06.02.8.11-2005 – [Établissements, emplois, frontaliers et apprentis, par activité économique, en 2005](#).

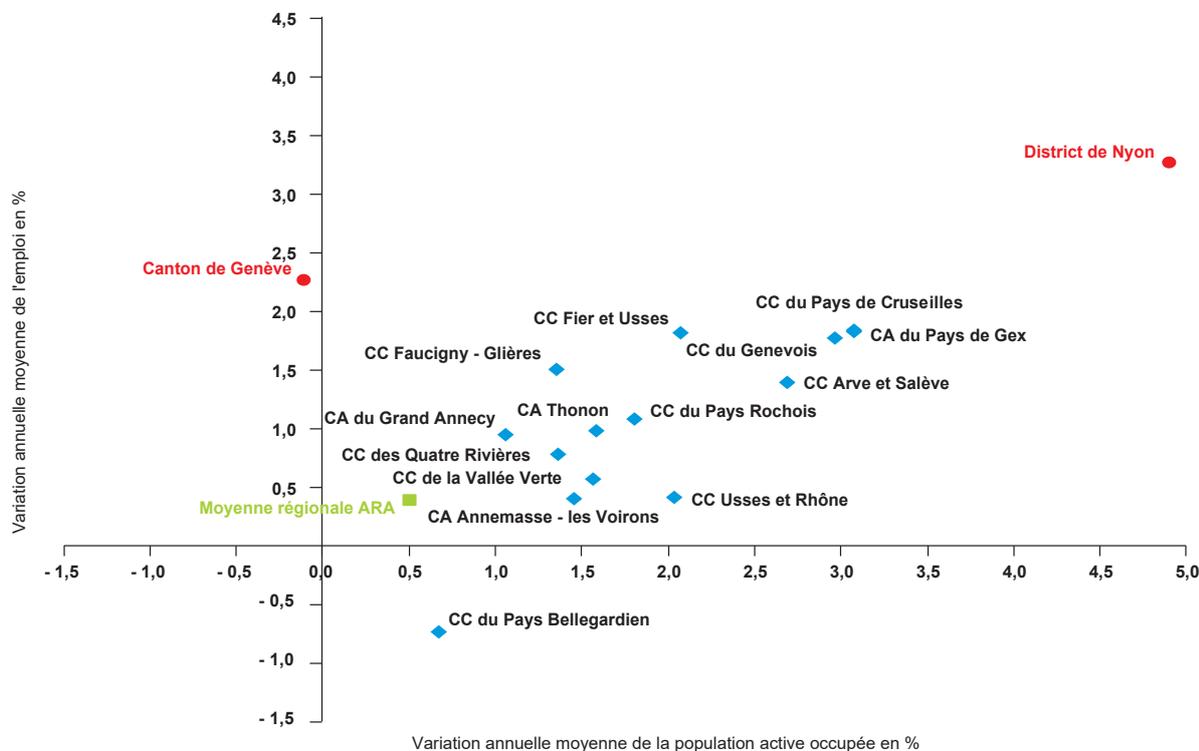
<sup>3</sup> Cf. OST - Fiche 3 - 2013 – [Profil des actifs transfrontaliers de la zone d'emploi du Genevois français](#), page 5.

## Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés, par EPCI, canton ou district, en 2016



Sources : Recensement de la population 2016, Relevé structurel, STATENT

## Evolution de l'emploi et de la population active occupée par territoire, entre 2005/2006 et 2016



Note : Période d'observation 2006-2016 (hormis pour l'emploi côté suisse, 2005-2016).

Ne sont représentés ici que les EPCI de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans lesquels résident plus de 500 actifs transfrontaliers, et dont la commune la plus proche du canton de Genève est à moins de 20 km. Pour le canton de Genève et le district de Nyon, les variations de la population active occupée sont des estimations contenant des marges d'erreur qui ne sont pas représentées.

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2016 ; OFS / OCSTAT - Statistique structurelle des entreprises (STATENT), Enquête suisse sur la population active (ESPA)

## UNE DISSYMMÉTRIE QUI S'ACCENTUE DANS LES TERRITOIRES FRONTALIERS

Dans la plupart des intercommunalités de la région Auvergne-Rhône-Alpes proches de la Suisse, où il était déjà très bas, le taux de couverture de l'emploi baisse dans des proportions très importantes entre 2006 et 2016. Cette évolution s'explique le plus souvent par une augmentation du nombre d'actifs occupés non seulement très soutenue, mais également bien supérieure à celle des emplois. Dans la CC du *Pays d'Évian Vallée d'Abondance* et la CA d'*Annemasse-les-Voirons* par exemple, la population active occupée progresse trois à quatre fois plus vite que l'emploi. Le taux de couverture baisse donc fortement (- 9 points) sur la période. Le phénomène est toutefois à nuancer, dans la mesure où il est dû pour une grande part à la population des travailleurs transfrontaliers. En effet, si l'on ne tient pas compte de celle-ci, les gains d'emploi dans ces deux EPCI font plus que compenser l'augmentation du nombre d'actifs occupés et le taux de couverture, au contraire, progresse. En outre, le dynamisme des activités présentes permet des créations d'emplois soutenues dans certains EPCI. Dans le *Pays de Gex, Fier et Usse*, le *Pays de Cruseilles*

et le *Genevois français*, l'emploi augmente de 1,8 % par an de 2006 à 2016 ; la baisse du taux de couverture y est ainsi moins marquée.

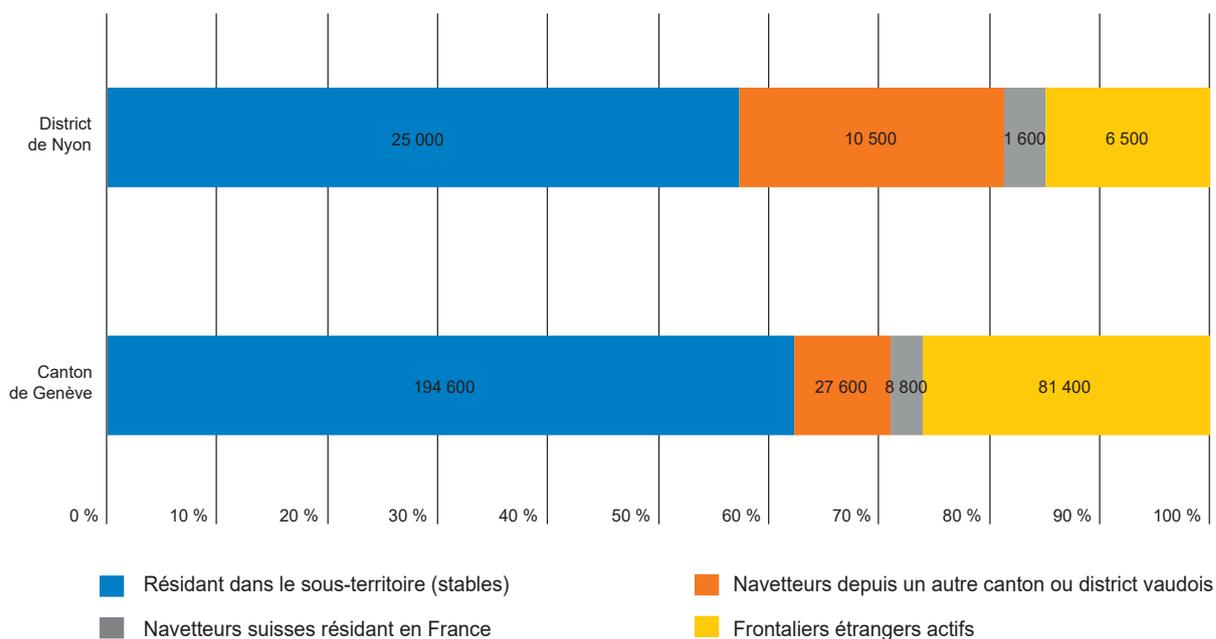
Dans de plus rares cas, le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs résidents diminue principalement sous l'effet d'une baisse de l'emploi. Cette situation ne concerne, au sein de la zone frontalière, que deux EPCI, dont le pôle industriel a perdu des emplois salariés (*Cluses* et *Rumilly*). Enfin, parmi la quinzaine d'EPCI d'Auvergne-Rhône-Alpes à moins de 20 km du canton de Genève, un seul a vu le nombre de ses emplois croître plus vite que sa population active sur la période 2006-2016. Il s'agit de la CC de *Faucigny-Glières* où il a été décidé d'implanter le centre hospitalier Alpes Léman.

## UN FORT DÉSÉQUILIBRE POUR LES EMPLOIS DE CADRES

Ce déséquilibre entre emplois et actifs occupés se décline selon les principales catégories socioprofessionnelles<sup>4</sup> (voir *Sources et méthodes*). Dans la zone frontalière française (voir *Sources et méthodes*), le déséquilibre est très prononcé pour les

### Estimation du nombre de travailleurs dans le canton de Genève et le district de Nyon, selon le lieu de résidence, entre 2013 et 2017

Part, en %, et nombre annuels moyens



Sources : OFS - Relevé structurel et STAF 2013-2017 ; Insee - Recensement de la population 2016

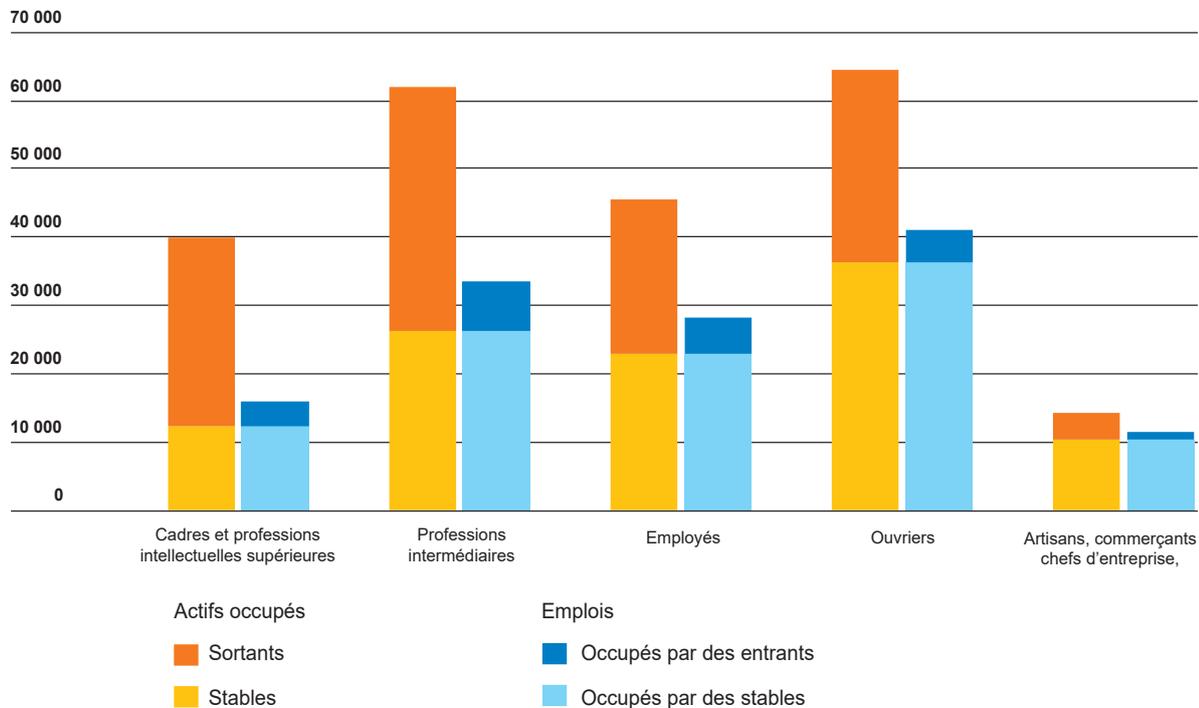
<sup>4</sup> Sont considérés tous les actifs transfrontaliers résidant en France, étrangers titulaires d'une autorisation de travail dans le canton de Genève (permis G) ou de nationalité suisse.

cadres et professions intellectuelles supérieures, avec 16 000 emplois présents pour 39 800 actifs occupés, soit un taux de couverture de l'emploi de 40 pour 100. Les activités tertiaires supérieures présentes à Genève, qui caractérisent les grandes métropoles, requièrent des niveaux de qualification élevés. La proximité de Genève offre ainsi aux actifs français qui résident près de la frontière suisse l'occasion d'exercer des emplois qu'ils ne peuvent pas trouver en France. L'exemple emblématique est celui des activités des organisations internationales, missions permanentes et des consulats, qui emploient près de 30 000 personnes à l'échelle du canton, dont 5 990 résident dans la zone frontalière. Les activités financières et d'assurance sont également très spécifiques à Genève : on dénombre ainsi 1 250 cadres frontaliers dans la banque et les assurances contre seulement 650 travailleurs dans la zone française. Par ailleurs, 7 090 cadres des services administratifs, comptables et financiers résidant dans la zone frontalière française : deux tiers d'entre eux travaillent en Suisse. Il en va de même des personnels d'études et de recherche.

Les débouchés sont aussi bien plus nombreux côté suisse dans l'informatique. Dans ce domaine, 4 ingénieurs résidents sur 5 travaillent en Suisse en 2016.

La présence de sièges d'entreprise à Genève implique aussi le recours à des professions moins qualifiées comme celles d'*employés administratifs et de secrétaires*. De même, certains employés du secteur du tourisme (*cuisiniers, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration*, ainsi que les *agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme*) sont nombreux à travailler en Suisse (respectivement 50 %, 49 % et 65 %), en raison d'un tourisme dynamique lié notamment au lac Léman et à Genève, mais aussi à l'attractivité des salaires. Néanmoins, les employés résidant dans la zone frontalière côté français occupent plus souvent que les autres catégories socioprofessionnelles leur emploi sur le territoire où ils ont leur domicile (56 %). Plus généralement, la proximité de la frontière accroît les opportunités d'emploi pour les actifs français, mais les placent aussi dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'économie suisse, et pour certaines branches d'activité, de la conjoncture genevoise.

### Nombre d'actifs occupés et d'emplois par catégorie socioprofessionnelle dans la zone frontalière française, en 2016



Sources : Insee, Recensement de la population 2016, exploitation complémentaire

Pour quelques professions, les bassins industriels présents côté français (*Vallée de l'Arve* notamment) polarisent aussi une part importante des échanges de main-d'œuvre. Ainsi, un quart des *techniciens et agents de maîtrise* dans la mécanique et le travail des métaux habitant dans la zone frontalière exercent leur emploi hors de la zone, en France.

Dans le canton de Genève, la répartition des travailleurs diffère selon les activités économiques. Les activités comme le *commerce* ou la *santé et action sociale*, qui offrent le plus d'emplois en termes

absolus, occupent également des effectifs importants de travailleurs au bénéfice d'un permis frontalier. Le recours à ces travailleurs est cependant proportionnellement plus marqué dans l'*industrie* (43 %, 11 500 frontaliers étrangers), les *activités de services administratifs et de soutien* (40 %, 8 400), les *autres activités de services* (38 %, 8 200), la *construction* (37 %, 5 600) ou encore l'*hébergement et restauration* (35 %, 5 200), que dans le *commerce* (33 %, 12 600) et la *santé et action sociale* (25 %, 9 500).

#### Indicateurs d'équilibrage du marché du travail pour une sélection de familles professionnelles dans la zone frontalière, en 2016

Famille professionnelle	Taux de couverture	Emplois	Taux d'entrée	Nb d'actifs occupés	Taux sortie vers la F	Taux sortie vers la CH	Taux de stables
Ingénieurs de l'informatique	13 %	460	11 %	3 600	9 %	80 %	11 %
Personnels d'études et de recherche	28 %	1 180	17 %	4 240	10 %	67 %	23 %
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	29 %	1 090	24 %	3 790	13 %	66 %	21 %
Cadres de la banque et des assurances	32 %	650	14 %	2 040	12 %	61 %	27 %
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	32 %	2 290	20 %	7 090	9 %	66 %	26 %
Agents de gardiennage et de sécurité	33 %	690	13 %	2 050	6 %	65 %	29 %
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	35 %	720	21 %	2 040	8 %	65 %	27 %
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	40 %	2 090	17 %	5 190	10 %	57 %	33 %
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	41 %	1 360	20 %	3 300	13 %	54 %	32 %
Employés administratifs d'entreprise	42 %	2 000	13 %	4 820	8 %	56 %	36 %
Infirmiers, sages-femmes	42 %	3 080	23 %	7 260	7 %	61 %	32 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	43 %	1 980	23 %	4 550	15 %	52 %	33 %
Employés de la banque et assurances	45 %	1 020	16 %	2 290	10 %	53 %	37 %
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	48 %	1 720	22 %	3 590	17 %	48 %	35 %
Employés de la comptabilité	47 %	1 660	18 %	3 530	8 %	53 %	39 %
Cuisiniers	48 %	2 070	10 %	4 310	7 %	50 %	43 %
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	50 %	2 710	8 %	5 360	6 %	49 %	45 %

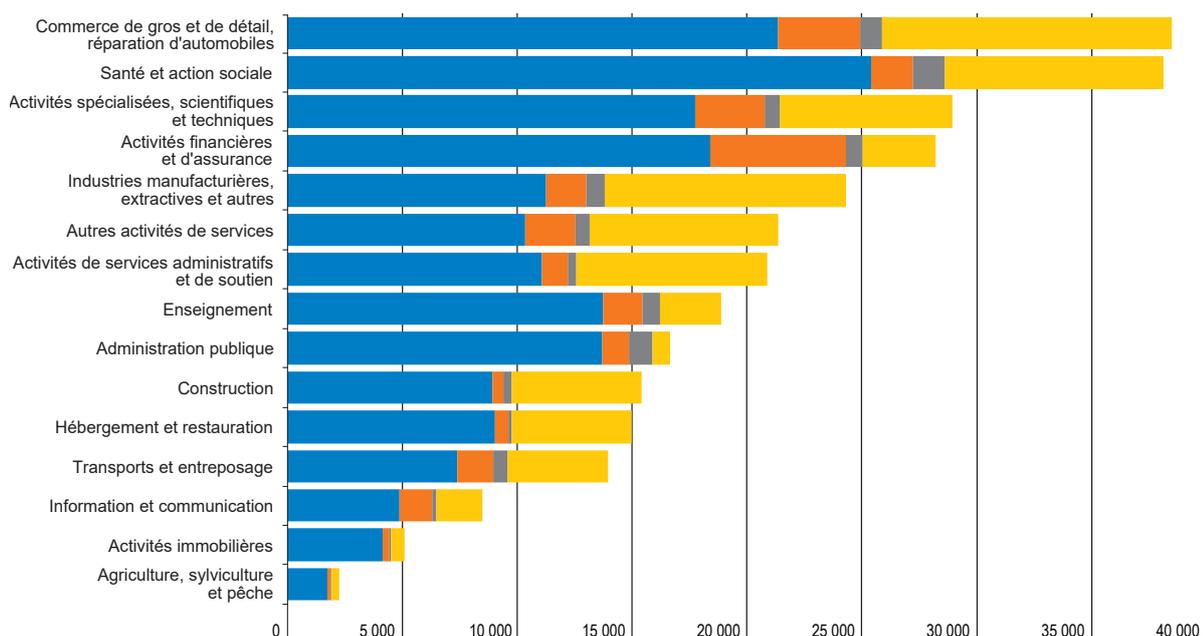
Champ : familles professionnelles comprenant plus de 1 000 actifs occupés résidant à moins de 20 km de la frontière, et dont le taux de couverture de l'emploi est inférieur ou égale à 50 % (pour plus de détails, voir l'*Annexe*).

Note de lecture : En 2016, 3 600 ingénieurs de l'informatique résident dans la zone frontalière. Parmi eux, 80 % travaillent en Suisse et 9 % dans une commune française située hors de la zone. Les entreprises situées dans la zone frontalière emploient 460 ingénieurs de l'informatique et 11 % de ces emplois sont occupés par des actifs résidant en dehors de la zone. Par ailleurs, le rapport entre le nombre d'emplois d'ingénieurs de l'informatique et le nombre d'actifs occupés dans la même famille professionnelle est de 13 %. Enfin, 11 % des ingénieurs de l'informatique travaillent dans la zone frontalière où ils résident (voir *Sources et méthodes*).

Sources : Insee, Recensement de la population 2016, exploitation complémentaire

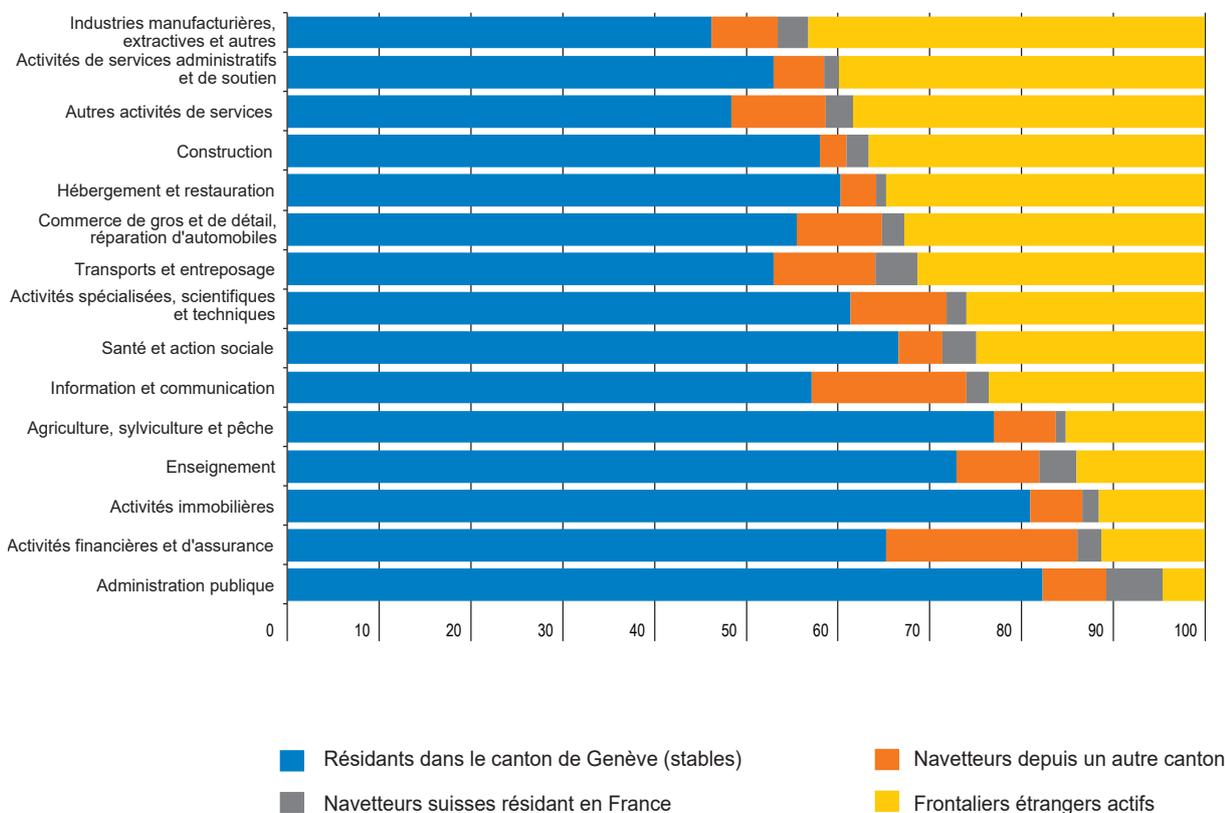
## Estimation du nombre de travailleurs dans le canton de Genève selon le lieu de résidence par activité économique, entre 2013 et 2017

Nombre annuel moyen



## Répartition du nombre de travailleurs dans le canton de Genève selon le lieu de résidence par activité économique, entre 2013 et 2017

Part annuelle moyenne estimée, en %



Sources: OFS - Relevé structurel et STAF 2013-2017; Insee - Recensement de la population 2016

## MALGRÉ UN VOLUME IMPORTANT D'ACTIFS, CERTAINS EMPLOIS LOCAUX SONT OCCUPÉS PAR DES ACTIFS VENANT DE ZONES VOISINES

La zone frontalière française dispose d'un vivier de main-d'œuvre important. Les personnes qui y travaillent habitent majoritairement sur le territoire (cinq fois sur six), mais peuvent aussi venir de l'extérieur. Ainsi, les entreprises et les établissements publics du territoire emploient 21 500 personnes qui n'y résident pas. Ces dernières occupent, en 2016, un sixième des emplois (taux d'entrée).

Pour certaines familles professionnelles<sup>5</sup>, cette proportion est encore plus élevée, et ce parallèlement à de nombreux flux sortants vers la Suisse. Ainsi, les 7 260 *infirmiers* et *sages-femmes* résidant dans la zone travaillent pour 61 % d'entre eux en Suisse (taux de sortie), tandis que 23 % des emplois correspondants de la zone sont pourvus par des personnes provenant de l'extérieur (taux d'entrée). Le canton de Genève connaît une pénurie de certains types de personnel dans le domaine de la *santé et action sociale* et s'avère particulièrement attractif pour les travailleurs français<sup>6</sup>. De la même façon, les *techniciens* et *agents de maîtrise de la maintenance* et ceux de *l'électricité et de l'électronique* sont relativement nombreux à travailler en Suisse, alors que 21 à 23 % des emplois de la zone sont occupés par des actifs qui n'y résident pas. Le déséquilibre du marché du travail s'observe aussi pour certains métiers industriels, comme les *ouvriers qualifiés de la mécanique* et, dans une moindre mesure, ceux du *second œuvre du bâtiment ou de la maintenance* (600 entrées au total depuis l'extérieur pour ces trois professions et 3 530 navetteurs vers la Suisse). Ce constat est aussi valable pour les *cadres des transports*, de la *logistique et navigants de l'aviation* ou ceux du *bâtiment et travaux publics* : des taux d'entrée élevés de cadres habitant hors de la zone (respectivement 39 % des 265 emplois et 27 % des 590 emplois de la zone) se conjuguent avec des forts taux de sortie vers la Suisse (respectivement 82 % et 75 %).

On pourrait s'attendre à ce que les compétences attendues dans l'exercice de ces métiers soient les mêmes de part et d'autre de la frontière, et donc que la main-d'œuvre disponible sur place corresponde, en termes de qualifications, aux besoins des entreprises locales. Par conséquent, des phénomènes de « concurrence » sur la main-d'œuvre entre les deux pays, liés notamment aux différentiels de salaires, pourraient émerger.

En outre, un quart des 1 090 *ingénieurs et cadres de l'industrie* travaillant dans la zone frontalière n'y résident pas. Cependant, les compétences recherchées peuvent être très spécifiques selon le type d'industrie : celles dont disposent les cadres de l'industrie qui travaillent en Suisse ne correspondent pas nécessairement aux besoins du tissu économique local.

Pour quelques groupes de professions enfin, assez peu nombreux, le volume d'emplois proposé reste assez proche du nombre d'actifs occupés résidents. La plupart d'entre eux relèvent des services à la personne (*aide à domicile, aides ménagères, employés de maison, agents d'entretien...*), d'autres activités présentielle comme la construction (*ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics*) ou de type artisanal. Cela concerne aussi les *professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants*, et surtout les *enseignants*, qui travaillent très majoritairement en France compte tenu des statuts de la fonction publique française.

Les professions principalement exercées à titre non salarié présentent elles aussi des taux de couverture élevés. Les artisans-commerçants de la zone occupent plus souvent un emploi sur place et n'ont pas « besoin » de s'éloigner pour exercer un emploi. De plus, les ressortissants suisses sont surreprésentés parmi les artisans-commerçants frontaliers (17,8 %, contre 9,6 % toutes catégories socioprofessionnelles confondues).

<sup>5</sup> Sont considérés tous les actifs transfrontaliers résidant en France, étrangers titulaires d'une autorisation de travail dans le canton de Genève (permis G) ou de nationalité suisse.

<sup>6</sup> A l'attractivité salariale s'ajoutent des dispositifs de reconnaissance des qualifications, de validation de stage, de titularisation ou de conditions de mise en disponibilité avantageuses, par exemple.

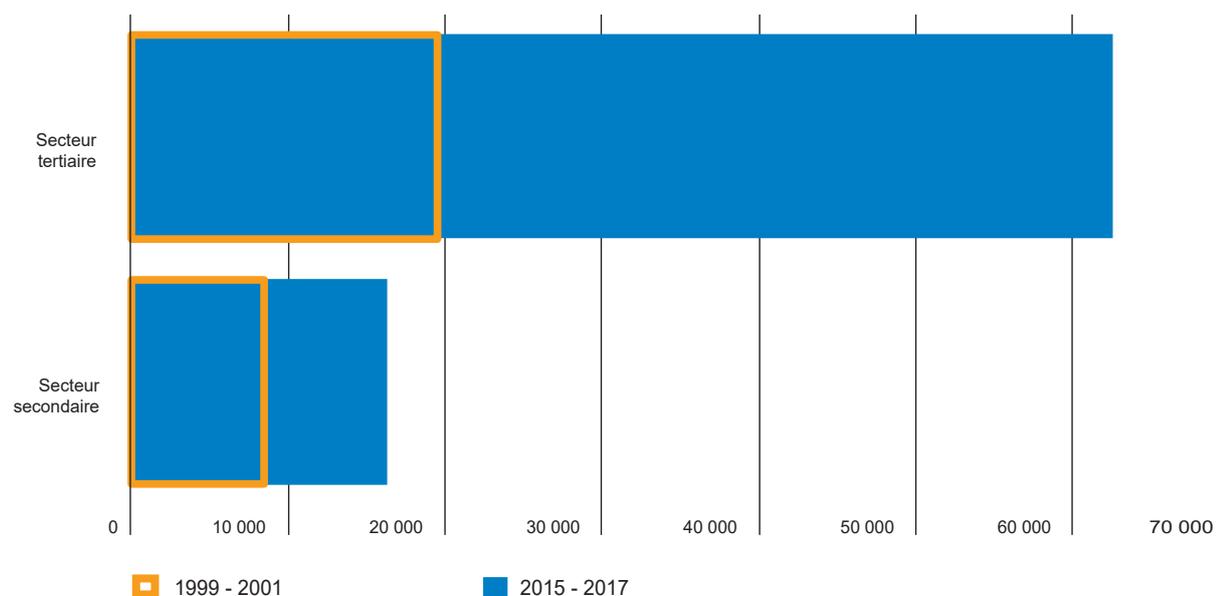
## FORTE CROISSANCE DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS FRONTALIERS DANS LE CANTON DE GENÈVE

Dans le canton de Genève, le nombre de travailleurs étrangers bénéficiant d'un permis frontalier a fortement augmenté. Leur effectif est passé de 28 700 à fin 2000 à 87 100 à fin 2019.

Entre 2000 et 2017, le secteur tertiaire a vu le nombre de frontaliers multiplié par trois. Les branches économiques qui connaissent les plus fortes augmentations de frontaliers sont les

*activités de services administratifs et de soutien* (+ 7 500 frontaliers actifs) et *l'enseignement* (+ 2 400). Ces deux progressions reflètent probablement une transformation du marché du travail. Dans le premier type d'activité économique sont en effet inclus les travailleurs engagés par les agences de travail temporaire, travailleurs dont le secteur d'activité effectif n'est pas connu de la statistique. Dans *l'enseignement*, la reconnaissance des diplômes étrangers a en partie permis de satisfaire les besoins de personnel du système scolaire genevois.

Frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève selon le secteur économique (1)



(1) Effectifs trimestriels moyens.

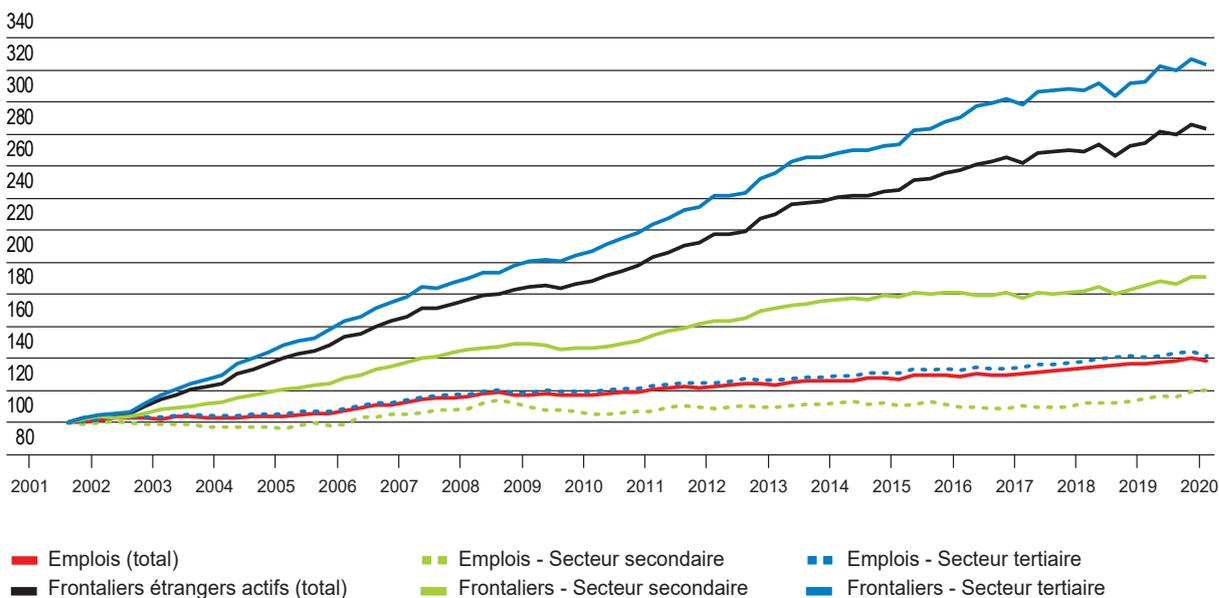
Source : OFS - STAF

Le *commerce* reste la branche économique du secteur tertiaire qui emploie le plus de travailleurs frontaliers dans le canton de Genève (à fin 2017, 13 000 personnes, dont 6 800 dans le commerce de détail et 5 100 dans le commerce de gros). Viennent ensuite la *santé et action sociale* (10 400), les activités de *services administratifs et de soutien* (9 400) et les *activités spécialisées, scientifiques et techniques* (8 300).

En comparaison avec les branches précitées, bien qu'en forte augmentation depuis 2000, l'*enseignement* occupe un nombre relativement petit de travailleurs frontaliers étrangers (2 800) dans le canton de Genève.

Dans le secteur secondaire, les *industries manufacturières* occupent 10 000 travailleurs frontaliers, dont 3 200 dans l'*horlogerie et la fabrication de produits informatiques et électroniques*.

**Evolution de l'emploi et du nombre de frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève, depuis 2001 (1)**  
Indice (3<sup>e</sup> trimestre 2001 = 100)



(1) Entreprises dans les secteurs secondaire et tertiaire sans le secteur public international.

Sources : OFS - STATEM et STAF

## À PROXIMITÉ DE LA FRONTIÈRE : PLUTÔT DES CADRES ET DES EMPLOYÉS

Le phénomène frontalier s'est beaucoup intensifié depuis 1999 et les actifs travaillant en Suisse ont un domicile de plus en plus éloigné de la frontière genevoise. La croissance est d'autant plus rapide qu'on s'éloigne de la frontière. Ainsi, le nombre d'actifs<sup>7</sup> travaillant en Suisse et résidant à plus de 20 km du canton de Genève a été multiplié par 4 entre 1999 et 2016. Cependant, en 2016, la moitié des frontaliers résident encore à moins de 5 km de la frontière. La concentration de populations à hauts revenus dans cette zone, où la demande en logements est importante, contribue au renchérissement de l'immobilier.

Entre 2014 et 2018, le prix moyen des transactions des appartements atteint ainsi 3 500 euros le m<sup>2</sup> dans l'ensemble des communes situées à moins de 5 km de la frontière et environ 2 600 euros dans celles se situant entre 10 et 20 km. La valeur immobilière n'est cependant pas homogène dans les intercommunalités en bordure de la frontière. Elle oscille, par exemple, entre 2 980 euros le m<sup>2</sup> dans la CA d'Annemasse-les-Voirons (ce qui reste nettement plus élevé que dans l'ensemble des CA de la région Auvergne-Rhône-Alpes / 2 380 euros) et 3 830 euros le m<sup>2</sup> dans la CA du Pays de Gex.

Dans ces territoires, le choix du lieu de résidence est donc largement contraint par le prix de l'immobilier. Ainsi, les ouvriers et les professions intermédiaires frontaliers résident plus loin de leur lieu de travail que les cadres et sont plus fréquemment installés dans les communes situées à plus de 10 km de la frontière.

On observe une forte concentration des cadres frontaliers dans la CA du Pays de Gex, qui est l'une des zones les plus chères de la région. Ainsi, les cadres y représentent un tiers des frontaliers, contre un quart à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Outre des aspects liés au cadre de vie, ce territoire bénéficie d'une position stratégique qui lui assure un bon accès aux infrastructures ainsi qu'aux emplois situés du côté suisse de la frontière. Ainsi, au sein de la zone frontalière, 45 % des *personnels d'étude et de recherche* frontaliers habitent dans les communes du Pays de Gex, situées à proximité du CERN et de l'aéroport.

Parmi la population des frontaliers, les employés sont également surreprésentés dans les communes les plus proches de la frontière, mais plus particulièrement dans la CA d'Annemasse-les-Voirons. Les employés y représentent un tiers des frontaliers, contre un quart en Auvergne-Rhône-Alpes. Ils travaillent, plus souvent que les autres catégories socioprofessionnelles, en ville de Genève (70 % contre 62 % toutes catégories socioprofessionnelles confondues). La CA d'Annemasse-les-Voirons est un lieu de domicile privilégié par les employés de l'hôtellerie et de la restauration : un tiers des frontaliers de ces professions y habitent et travaillent en ville de Genève. Cette proximité peut aider à faire face à des conditions de travail particulières (horaires atypiques ou flexibles, astreintes).

<sup>7</sup> Sont considérés tous les actifs transfrontaliers résidant en France, étrangers titulaires d'une autorisation de travail dans le canton de Genève (permis G) ou de nationalité suisse.

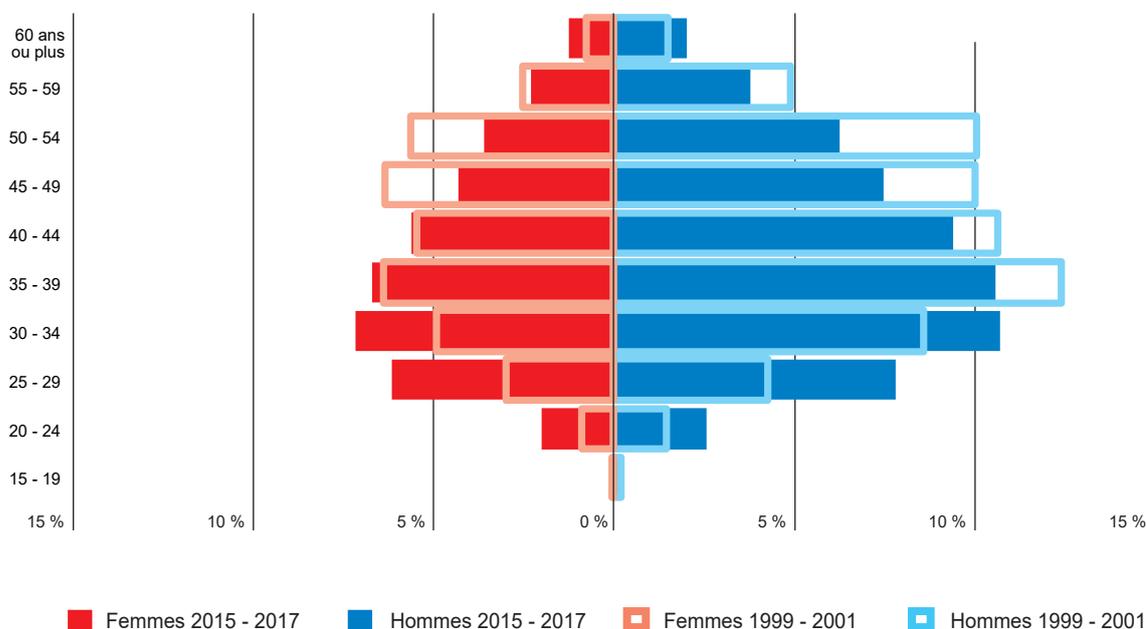
## DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS DE PLUS EN PLUS JEUNES

Selon les données disponibles les plus récentes, dans l'ensemble, les travailleurs au bénéfice d'un permis frontalier dans le canton de Genève sont plus jeunes qu'au début des années 2000. Entre 1999 et 2001, l'âge médian se situait entre 40 et 44 ans et 25 % de ces travailleurs étaient âgés de 50 ans ou plus. Entre 2015 et 2017, l'âge médian se situe dans la classe d'âges des 35-39 ans et 19 % des travailleurs frontaliers étrangers, sont âgés de 50 ans ou plus.

La part relative des travailleurs frontaliers étrangers, de 50 ans ou plus varie selon l'activité économique. Dans le commerce, elle est de 20 % (moyenne 2013-2017), de 22 % dans l'*industrie* et elle s'élève à 26 % dans la *santé et action sociale*. Parmi les travailleurs résidant dans le canton de Genève, dans ces mêmes activités, la proportion de travailleurs âgés de 50 ans ou plus est respectivement de 26 %, 33 % et 35 %. Dans la branche des activités de *services administratifs et de soutien*, qui a connu la plus forte augmentation du nombre de travailleurs frontaliers entre 2000 et 2017, la part de travailleurs de 50 ans ou plus est de 11 % parmi les frontaliers et de 25 % parmi les résidents.

### Répartition des frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève par sexe et groupe d'âges (1)

En %



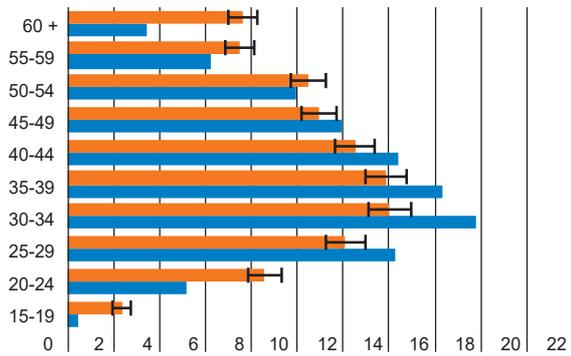
(1) Moyennes trimestrielles.

Source: OFS - STAF

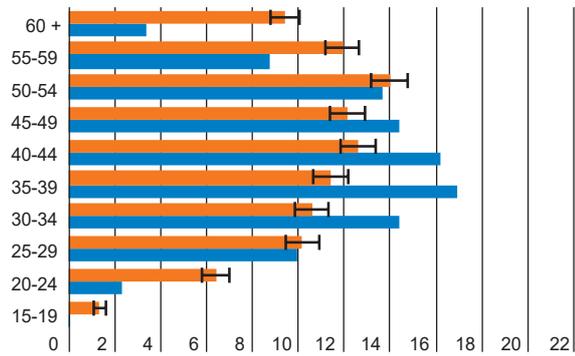
## Répartition des travailleurs résidents et des frontaliers étrangers actifs, par groupe d'âges et pour les cinq principaux secteurs économiques dans le canton de Genève

Moyennes 2013-2017, en %

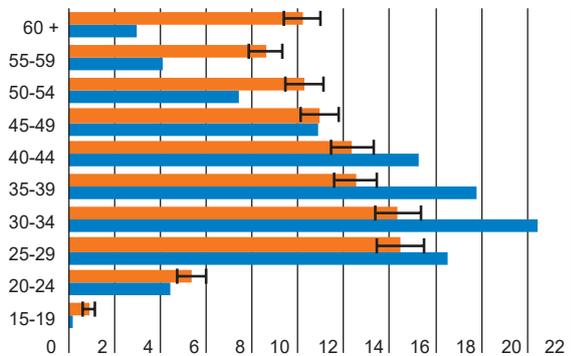
### Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles



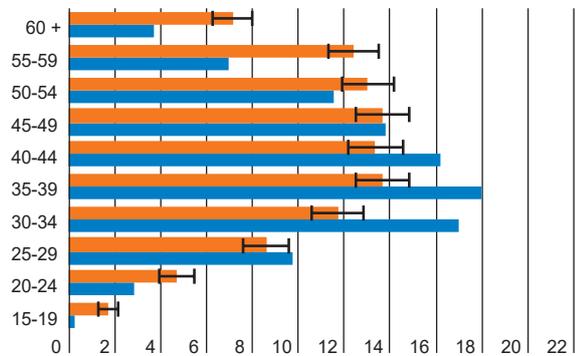
### Santé humaine et action sociale



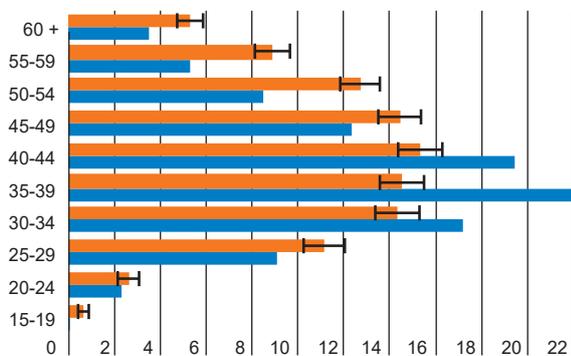
### Activités spécialisées, scientifiques et techniques



### Industrie manufacturière, industries extractives et autres



### Activités financières et d'assurance



■ Résidents      ■ Frontaliers  
 Intervalle de confiance à 95 %

Sources : OFS – RS 2013-2017, STAF 2013 - 2017

## SOURCES ET MÉTHODES

### PÉRIMÈTRE DE LA ZONE FRONTALIÈRE

Dans cette étude, la zone frontalière française désigne un ensemble de 180 communes de l'Ain et de Haute-Savoie dont le chef-lieu est situé à moins de 20 km des frontières du canton de Genève.

### SOURCES ET DÉFINITIONS

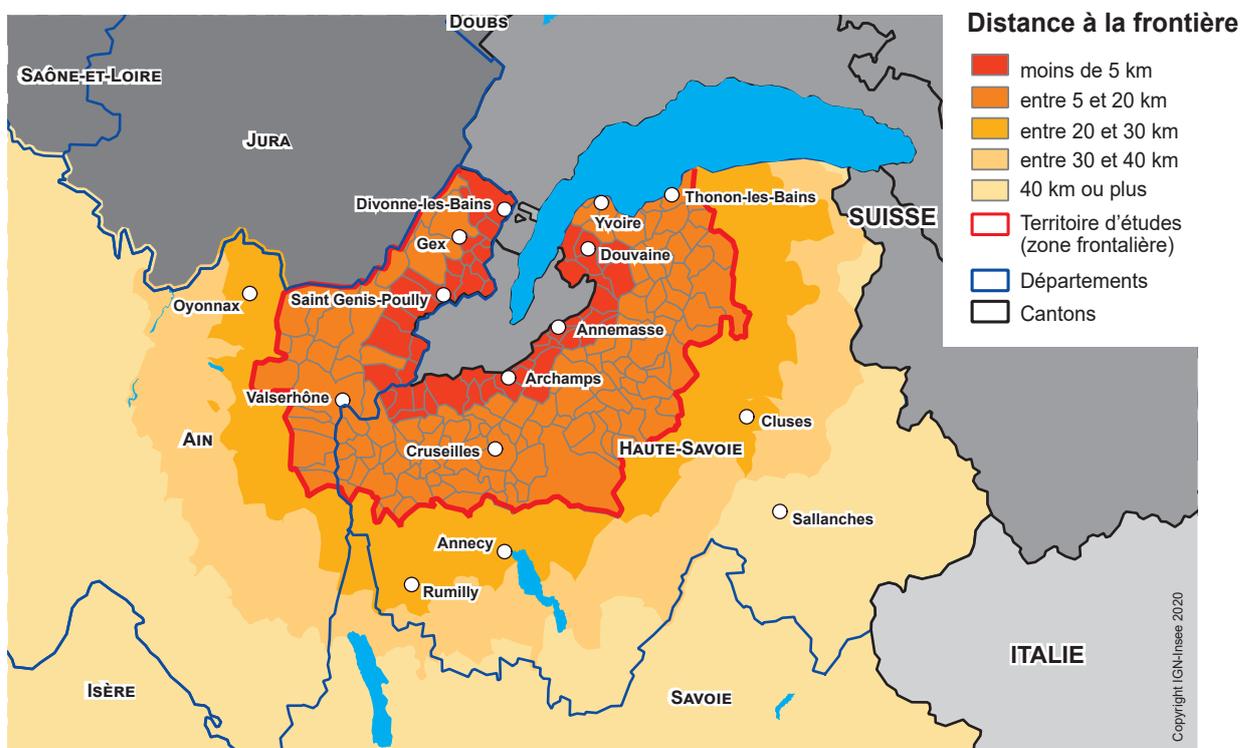
En France, le **recensement de la population** permet d'observer la population à une échelle locale. Il fournit également des données sur la commune de résidence, la commune du lieu de travail ainsi que sur l'emploi, les secteurs d'activité et les professions exercées. Il décrit tous les navetteurs résidant en France, y compris les actifs transfrontaliers de nationalité suisse ou au bénéfice d'une autorisation de travail en Suisse. Dans cette étude, l'information sur l'emploi est obtenue sur la base des déclarations des personnes au recensement de la population. Depuis 2006, les données du recensement sont produites à partir d'un cumul de cinq enquêtes annuelles. Les millésimes 1999, 2006 et 2016 ont été utilisés pour cette étude (exploitation principale et complémentaire pour la catégorie socioprofessionnelle et la famille professionnelle).

En Suisse, le **relevé structurel** (RS) est une enquête annuelle par échantillonnage menée par

l'Office fédéral de la statistique (OFS). Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats du RS sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur. Afin d'accroître la taille de l'échantillon et au vu du caractère structurel des informations relevées dans le RS, il est possible d'agrèger les données de plusieurs enquêtes annuelles consécutives. Les résultats correspondent ainsi à une moyenne sur plusieurs années. Les personnes interrogées pour le RS constituent la population cible. Il s'agit de la population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus et appartenant à un ménage privé. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ne font pas partie du champ de l'enquête.

Le fichier « **Demande de valeurs foncières** » (DVF) recense en France l'ensemble des mutations foncières à titre onéreux publiées dans les services de la publicité foncière. Le champ retenu pour l'étude des transactions est celui des mutations à titre onéreux entre particuliers, localisées sur une seule commune, portant sur des propriétés bâties à un usage strictement résidentiel (appartements ou maisons). Afin de disposer d'un nombre suffisant de transactions, gage de résultats significatifs, la période d'analyse s'étend sur les ventes réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et la fin décembre 2018.

### Distance des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes à la frontière du canton de Genève



Note : la classe de distance d'une commune est déterminée en fonction de la distance à vol d'oiseau entre son chef-lieu et la frontière.

## Actifs occupés (ou actifs en emploi)

Au sens du **recensement français**, un actif occupé est une personne ayant un emploi (sur le territoire national ou à l'étranger), comptabilisée au lieu de résidence ; au sens du **relevé structurel**, dans la présente étude, un actif occupé correspond à toute personne ayant son domicile dans le canton de Genève ou le district de Nyon, qu'il s'agisse de son domicile principal ou de son domicile secondaire, qui se déclare en emploi au moment de l'enquête.

## Emplois

Au sens du **recensement français**, personnes résidant en France ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement, comptabilisées au lieu de travail.

En Suisse, deux statistiques sont disponibles : la première fournit des informations détaillées sur la structure de l'emploi selon un rythme annuel, tandis que la seconde propose une vue conjoncturelle sur l'emploi selon une fréquence trimestrielle.

La **statistique structurelle des entreprises** (STATENT) fournit des informations sur la structure et le nombre d'emplois. Dans cette statistique, toute personne qui exerce une activité professionnelle indépendante ou salariée dont le revenu est obligatoirement soumis à une cotisation AVS (assurance-vieillesse et survivants) représente un emploi.

La **statistique de l'emploi** (STATEM) repose, elle, sur une enquête trimestrielle dont les unités de base de l'enquête sont les emplois des secteurs secondaire et tertiaire – sans le secteur public international. La STATEM a pour période de référence le dernier mois du trimestre sous revue (mars, juin, septembre, décembre). Elle fournit chaque trimestre des estimations sur l'évolution récente de l'emploi.

Les emplois occupés par des fonctionnaires internationaux ou des diplomates ne font pas partie du champ de la présente étude.

## Navetteur

Un navetteur est une personne dont le lieu de départ (« origine » du mouvement pendulaire) pour se rendre à son travail est différent de celui où se situe son travail. En Suisse, contrairement à la France, cette définition ne tient pas compte du lieu de résidence déclaré de la personne, mais du lieu de départ de cette dernière pour se rendre à son travail.

## Taux de couverture de l'emploi

Rapport entre le nombre d'emplois (au lieu de travail) et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence).

## Taux d'entrée

Rapport entre le nombre de navetteurs entrants et le nombre d'emplois (au lieu de travail).

## Taux de sortie

Rapport entre le nombre de navetteurs sortants et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence).

## Taux de stables

Part d'actifs occupés travaillant dans la zone où ils résident.

## Frontaliers

En Suisse, la **statistique fédérale sur les frontaliers** (STAF), produite par l'OFS, recense les travailleurs étrangers, titulaires d'une autorisation de travail spécifique (permis G), qui exercent une activité lucrative en Suisse, tout en conservant leur domicile à l'extérieur des frontières de la Suisse, quelle que soit leur nationalité étrangère. Les Suisses et les binationaux résidant à l'étranger ne sont donc pas compris. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ne font pas partie du champ de l'enquête puisque détenteurs d'un autre type d'autorisation de travail.

La STAF fournit chaque trimestre des estimations du nombre total de frontaliers étrangers actifs en activité selon leurs principales caractéristiques, notamment le sexe, le groupe d'âges, le canton de travail, le pays de résidence ou la branche d'activité. Ces données sont collectées à partir du registre des autorisations frontalières délivrées et celui des assurances sociales. À noter également que lorsqu'un frontalier a plusieurs emplois, il est enregistré dans la branche économique de son activité principale.

En France, l'Insee produit également des données sur les frontaliers à partir des lieux de résidence et de travail déclarés au recensement de la population. Contrairement aux statistiques de l'OFS, ces données concernent l'ensemble des résidents, quelle que soit leur nationalité. Dans cette étude, sont considérés les frontaliers résidant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et occupant un emploi en Suisse, quel que soit leur canton de travail.

### **Intercommunalités ou Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)**

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre sont des regroupements de communes françaises ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ces structures administratives sont soumises à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Elles se répartissent entre les CC, les CA et les métropoles.

### **Famille Professionnelle (FAP)**

La nomenclature des Familles Professionnelles se décline au niveau le plus détaillé en 225 familles de métiers, 87 familles à un niveau regroupé et agrégé selon 22 domaines professionnels. Les familles professionnelles regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. Une profession selon la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS ; voir ci-dessous) ne peut appartenir qu'à une famille professionnelle.

### **Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)**

La nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles permet de coder la profession de la population active. Les catégories socioprofessionnelles regroupent les métiers en fonction de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié / non salarié). Sont concernées les personnes âgées de 14 ans ou plus ayant un emploi ou ne travaillant pas actuellement mais ayant déjà travaillé. La nomenclature comporte quatre niveaux d'agrégation emboîtés. Le niveau le plus agrégé (groupes socioprofessionnels) comprend 8 postes (dont 6 pour les actifs en emploi ou ayant déjà travaillé). Le niveau le plus détaillé (les professions) comprend 497 postes, dont 486 postes pour les actifs en emploi ou ayant déjà travaillé.

## Indicateurs d'équilibrage du marché du travail selon la famille professionnelle dans la zone frontalière, en 2016

Famille professionnelle		Taux de couverture (en %)	Emplois	Taux d'entrée (en %)	Nb d'actifs occupés	Taux de sortie vers la F (en %)	Taux de sortie vers la CH (en %)	Taux de stables (en %)
M2Z	Ingénieurs de l'informatique	13	460	11	3 600	9	80	11
M1Z	Techniciens de l'informatique	25	430	14	1 700	10	69	21
N0Z	Personnels d'études et de recherche	29	1 200	17	4 200	10	67	23
H0Z	Ingénieurs et cadres tech. de l'ind.	29	1 100	24	3 800	13	66	21
L5Z	Cadres services adm., compt. et fin.	32	2 300	20	7 100	9	66	26
Q2Z	Cadres de la banque et des assurances	33	650	14	2 000	12	61	27
T3Z	Agents de gardiennage et de sécurité	33	690	13	2 100	6	65	29
D4Z	Ouvriers qualifiés de la mécanique	34	540	19	1 600	13	61	26
U0Z	Professionnels de la com. et de l'info.	34	480	18	1 400	8	63	29
B7Z	Cadres du bât. et trav. pub.	35	590	24	1 700	10	65	25
L3Z	Secrétaires de direction	35	630	13	1 800	8	61	31
J5Z	Adm. et commerc. des transp. tourisme	36	720	21	2 000	8	65	27
C2Z	Tech.maîtrise électricité électronique	37	410	21	1 100	13	57	29
L4Z	Tech. des services adm., compt. et fin.	40	2 100	17	5 200	10	57	33
L2Z	Employés administratifs d'entreprise	42	2 000	13	4 800	8	56	36
P2Z	Cadres de la FP (cat. A et assimilés)	42	1 400	20	3 300	13	54	32
V1Z	Infirmiers, sages-femmes	42	3 100	23	7 300	7	61	32
G1Z	Tech. et maîtrise de la maintenance	43	2 000	23	4 600	15	52	33
Q0Z	Employés de la banque et assurances	43	1 000	16	2 300	10	53	37
R4Z	Cadres commerc. et technico-com.	47	1 700	22	3 600	17	48	35
L1Z	Employés de la comptabilité	49	1 700	18	3 500	8	53	39
S1Z	Cuisiniers	49	2 100	10	4 300	7	50	43
G0A	Ouvriers qualifiés de la maintenance	50	1 100	17	2 200	11	48	41
S2Z	Emp. et maîtrise hôtel. - restauration	50	2 700	8	5 400	6	49	45
E1Z	OQ des industries de process	51	970	13	1 900	14	42	44
L0Z	Secrétaires	53	2 000	11	3 800	7	46	47
E2Z	Tech.et maîtrise industries de process	54	750	20	1 400	15	42	42
Q1Z	Tech. de la banque et des assurances	54	700	18	1 300	10	47	43
D6Z	Tech. et maîtrise des ind. mécaniques	55	1 200	28	2 200	26	37	37
U1Z	Professionnels des arts et spectacles	55	1 700	12	3 100	7	45	48
V4Z	Pro. de l'act. soc. et orientation	55	1 600	25	2 900	10	49	41
J1Z	Ouvriers qualifiés de la manutention	56	1 800	18	3 200	12	42	46
D3Z	ONQ de la mécanique	57	1 300	19	2 300	15	37	48
J0Z	ONQ de la manutention	57	1 200	16	2 100	10	41	49
D1Z	OQ travaillant par enlèvement de métal	59	820	27	1 400	28	31	41
R1Z	Vendeurs	61	6 100	11	10 000	7	39	54
B6Z	Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	62	1 800	21	2 900	12	42	46
R2Z	Attachés commerciaux et représentants	62	2 800	23	4 500	15	39	46
V3Z	Professions para-médicales	63	2 500	20	4 000	8	42	50
S3Z	Pat. et cadres hôtels, cafés, restau.	63	1 200	7	1 900	7	33	60
T0Z	Coiffeurs, esthéticiens	63	1 900	10	3 000	7	35	58
R3Z	Maît. des mag., intermédiaires du com.	65	3 500	15	5 400	7	38	55
W1Z	Formateurs	66	790	22	1 200	16	31	52
B4Z	OQ du second œuvre du bâtiment	66	3 300	12	5 000	8	34	58
K0Z	Artisans et ouvriers artisanaux	66	860	14	1 300	9	35	56
B3Z	ONQ du second œuvre du bâtiment	67	1 200	15	1 800	11	34	56
P0Z	Emp. adm. de la FP-cat. C et assimilés	67	3 900	12	5 800	10	32	59
V0Z	Aides-soignants	67	3 900	12	5 800	9	32	59
B2Z	OQ du gros œuvre du bâtiment	69	1 800	15	2 600	10	31	59
S0Z	Bouchers, charcutiers, boulangers	70	1 600	13	2 300	8	34	58
J3Z	Conducteurs de véhicules	70	3 700	22	5 300	11	36	53
G0B	OQ de la réparation automobile	70	1 400	13	2 000	8	30	62
L6Z	Dirigeants d'entreprises	71	1 200	19	1 700	15	29	56
E0Z	ONQ des industries de process	72	1 300	13	1 800	15	24	61
V2Z	Médecins et assimilés	73	2 200	21	3 000	9	35	57
P1Z	Prof int. adm. FP(cat. B et assim.)	74	2 000	13	2 700	12	24	63
A1Z	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	75	1 200	9	1 600	7	28	65
R0Z	Caissiers, employés de libre service	75	2 400	10	3 200	7	25	68
P4Z	Armée, police, pompiers	76	1 300	18	1 700	15	24	61
T6Z	Employés des services divers	79	1 100	9	1 400	10	24	66
W0Z	Enseignants	81	6 400	22	7 900	11	27	63
V5Z	Pro. act. cult. sport. et surveillants	82	2 700	16	3 300	13	21	67
B0Z	ONQ gros bât., trav. pub., bât., extrac	83	1 900	18	2 300	7	24	68
T4Z	Agents d'entretien	86	6 900	9	8 000	9	13	78
A0Z	Agric., éleveurs, sylvic., bûcherons	90	1 900	4	2 100	7	8	85
T2B	Assistantes maternelles	94	3 300	1	3 500	2	4	94
T2A	Aides à domicile et aides ménagères	96	2 300	11	2 400	7	7	85

Champ : familles professionnelles comprenant plus de 1 000 actifs occupés résidant à moins de 20 km de la frontière (pour plus de détails, voir Sources et méthodes).

Sources : Insee, Recensement de la population 2016, exploitation complémentaire





## Pour toute information

Site web de l'OST : [www.statregio-francosuisse.net](http://www.statregio-francosuisse.net)

Institut national de la statistique et  
des études économiques  
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi  
69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : +33 9 72 72 4000  
Messagerie : [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)  
Internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Département des finances et des ressources humaines  
Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias  
Case postale 1735 - 1211 Genève 26

Téléphone : +41 22 388 75 00  
Messagerie : [statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch)  
Internet : [www.ge.ch/statistique](http://www.ge.ch/statistique)

